

# Rapport de stage : Etat des lieux et perspectives sur la numérisation de la presse ancienne locale et régionale en France

(11 mars- 5 juillet 2013)



Cécile Bohr

Tuteur : Frédéric Martin

Maître de stage : Cécile Boulaire

## **Résumé du contenu de ce document**

Ce document traite du stage que j'ai effectué à la Bibliothèque nationale de France, au sein du département de la Coopération, du 11 mars au 5 juillet 2013. Il présente à la fois le cadre dans lequel j'ai réalisé mon stage et les différentes tâches que j'ai été amenée à entreprendre pour répondre à l'objet de ce stage : « Etat des lieux et perspectives sur la numérisation de la presse ancienne locale et régionale en France ». En annexe, on retrouve différents documents qui illustrent le travail que j'ai accompli au sein du département de la Coopération.

## Remerciements

J'aimerais en premier lieu remercier Aline Girard et Frédéric Martin pour m'avoir donné l'opportunité de faire ce stage au sein du département de la coopération.

Merci à Frédéric pour m'avoir accompagnée, conseillée et écoutée pendant ce stage.

Je remercie également tout le service de la coopération pour son accueil chaleureux, son attention et ses conseils pendant mon stage : Sébastien, Valérie, Catherine, Eric, Jérôme, Pierre-Emmanuel, Arnaud, Marie-Béatrice, Corinne, Claire, Sylvie, Sophie, Muriel, Isabelle, Caroline, Isabelle, Véronique, Xavier, Mélanie, Cécile, Guillaume et Jean.

Mes remerciements vont également à Philippe Mezzasalma, Benjamin Premel et Wilfried Muller du service de la presse, à l'équipe de la Bibliographie de la presse française politique et d'information générale : Jean-Dominique Mellot, Valérie Gressel et Nathalie Fabry, et à Florent Palluault du service du livre et de la lecture pour m'avoir accordé du temps pendant mon stage.

Un grand merci enfin à toute l'équipe du master « Patrimoine écrit et édition numérique » pour m'avoir permis de suivre une formation aussi enrichissante.

# Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>5</b>
<b>I) Un lieu de stage : la Bibliothèque nationale de France (BnF)</b>	<b>6</b>
1) Une brève histoire de la BnF	
2) L'organisation spatiale de la BnF	
3) Fonctionnement et missions de la BnF	
<b>II) Le département de la coopération</b>	<b>10</b>
1) La mission de coopération de la BnF	
2) La structure du département	
<b>III) Une mission spécifique : dresser un état des lieux de la numérisation de la presse ancienne locale et régionale en France</b>	<b>13</b>
1) Un contexte particulier : une mission qui répond à un besoin	
2) L'état des lieux	
3) L'enquête	
<b>Conclusion</b>	<b>18</b>
<b>Annexes</b>	<b>19</b>
Le questionnaire de l'enquête	
Note de synthèse : la numérisation de la presse ancienne locale et régionale en Lorraine	
Statistiques générales des résultats de l'enquête	

## Introduction

Quand j'ai su que j'allais avoir l'opportunité de faire mon stage à la Bibliothèque nationale de France je savais déjà que ce serait une expérience particulière. Or dès mon premier jour de stage, cela a été le cas que ce soit par la découverte des lieux ou des personnes. La Bibliothèque nationale de France est déconcertante par sa taille et le nombre de personnes qui y travaillent ou circulent tout simplement. Heureusement, j'ai été mise à l'aise et guidée par les gens du département de la coopération dès mon premier jour. Or si j'étais impressionnée par la taille des lieux et le nombre de personne, ce département se distingue justement à la Bibliothèque nationale de France comme étant le plus petit. Peu à peu, j'ai réussi à prendre mes marques dans cette immense institution qu'est la Bibliothèque nationale de France. Ce lieu de stage s'est révélé idéal pour moi qui n'avait jamais travaillé dans une grande bibliothèque et encore moins dans une institution aussi prestigieuse.

# I) Un lieu de stage : la Bibliothèque nationale de France

## 1) Une brève histoire de la BnF

Héritière des collections des rois de France, la bibliothèque qui prend le nom en 1994 de Bibliothèque nationale de France (BnF) trouve ses origines les plus lointaines sous Charles V, qui est le premier à constituer une librairie royale comprenant 917 manuscrits conservés au palais royal du Louvre. Au fil de l'Histoire, cette bibliothèque va évoluer, s'enrichissant avec de nouvelles collections (imprimés, cartes, estampes, etc.), changeant de nom (bibliothèque impériale, bibliothèque nationale) et de lieu de conservation (les châteaux de Blois, Fontainebleau et Versailles, etc.). Elle va également prendre de l'importance et acquérir de nouvelles fonctions comme celle du dépôt légal qui lui est attribuée sous François I<sup>er</sup> en 1537. Cependant, il faut attendre 1666 pour que la bibliothèque connaisse un véritable développement grâce à Colbert. En effet, celui-ci voulant en faire un instrument de pouvoir à la gloire de Louis XIV, il mène une politique d'enrichissement des collections que ce soit par le biais de l'achat ou de dons, et c'est en seulement quelques décennies que cette bibliothèque va devenir la première bibliothèque d'Europe.

Son fonds devenant de plus en plus important de siècle en siècle, et particulièrement après les confiscations de la Révolution, la Bibliothèque nationale de France a dû faire face plusieurs fois au cours de son histoire à un problème de place pour conserver ses documents. C'est la raison pour laquelle elle a été obligée à plusieurs reprises de déplacer ses collections ou une partie de celles-ci sur de nouveaux sites. La richesse de plus en plus importante des fonds de cette bibliothèque amène également à penser à une véritable organisation de cette bibliothèque, avec dès le dix-huitième siècle la création de départements. Une organisation en départements que l'on retrouve encore aujourd'hui. Au dix-huitième siècle, on se préoccupe également davantage du public en voulant faciliter son accès à la bibliothèque, qu'il s'agisse de savants ou de curieux. On ne parle pas encore de service public, mais l'idée que la bibliothèque au-delà de conserver les documents doit aussi permettre leur consultation est bien présente.

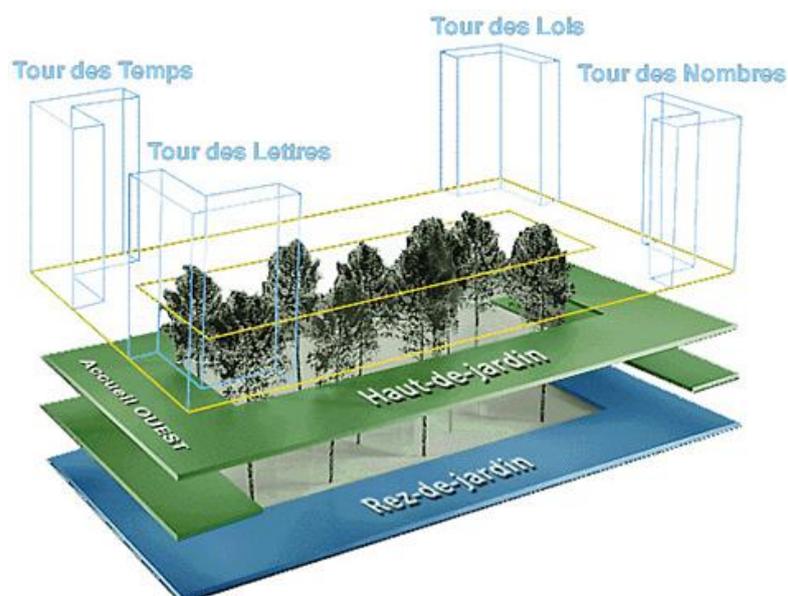
La bibliothèque nationale de France que nous connaissons aujourd'hui, en pensant bien souvent seulement au site François Mitterrand, est récente. En effet, c'est dans les années 1990 seulement que le site François Mitterrand, également connu sous le nom de Tolbiac, voit le jour sur un terrain qui est une ancienne friche industrielle. C'est suite à un concours international que l'architecte Dominique Perrault remporte en 1989 que le site est construit. Inaugurée en 1995 par François Mitterrand, elle ouvre en deux temps : le Haut-de-jardin, la bibliothèque d'étude, est ouverte au public en décembre 1996 et le Rez-de-jardin, la bibliothèque de recherche, ouvre en octobre 1998. Ce nouveau bâtiment abrite les imprimés

et les documents audiovisuels, alors que les manuscrits, cartes, estampes et plans demeurent sur le site Richelieu-Louvois.

## 2) L'organisation spatiale de la BnF

La Bibliothèque nationale de France compte aujourd'hui sept sites distincts, qui ont chacun leurs collections, leurs missions et leurs spécificités propres. Parmi ces sept sites, seulement cinq sont ouverts au public : le site Richelieu-Louvois, la bibliothèque de l'Arsenal, la bibliothèque-musée de l'Opéra, la maison Jean Villard et le site François Mitterrand. Les deux autres sites : le centre technique de Bussy-Saint-Georges et celui de Joël-le-Theule à Sablé-sur-Sarthe sont dédiés à la conservation. Le premier s'occupe de la conservation et du traitement des imprimés et des documents audiovisuels. Alors qu'au sein du second site toutes les techniques de conservation cohabitent, que ce soit la désacidification de masse (avec une installation qui est unique en France) ou la restauration de volumes reliés par exemple.

Parmi les cinq sites ouverts au public, c'est le site François Mitterrand, situé dans le XIII<sup>ème</sup> arrondissement, qui est le plus récent et qui a été construit pour pallier le problème du manque de place dû au nombre croissant de documents conservés à la Bibliothèque nationale de France. Le site de 365 178 m<sup>2</sup>, où j'ai effectué mon stage, compte quatre tours : la tour des Temps, la tour des Lois, la tour des Nombres et la tour des Lettres qui comprennent les bureaux du personnel des différentes services et départements de la Bibliothèque nationale de France et les magasins. Les niveaux inférieurs du site de Tolbiac, localisés sous l'esplanade et les tours, comprennent à la fois des espaces publics et privés. C'est le cas notamment pour le haut-de-jardin où les salles de lectures et les halls Est et Ouest sont ouverts au public. En revanche, les couloirs réservés au personnel où se situent notamment la cafétéria et le dépôt légal de la Bibliothèque nationale de France ne sont pas accessibles au public. Pour le rez-de-jardin, c'est un peu différent car bien qu'ouverte au public cette bibliothèque accueille un public restreint constitué principalement de chercheurs et d'étudiants réalisant des thèses et des mémoires. Elle n'est pas ouverte à tous les publics comme le haut-de-jardin.



Pendant toute la durée de mon stage, j'ai travaillé principalement dans la tour des Temps, appelée aussi T1 au septième étage, mais il m'est également arrivé de fréquenter le haut-jardin pour me rendre à des formations dans les auditoriums du hall Est actuellement en travaux, et d'autres étages ou tours pour rencontrer des personnes extérieures au département de la coopération. Le site de Tolbiac constitue un véritable labyrinthe où l'on peut facilement se perdre.

### **3) Fonctionnement et missions de la BnF**

La Bibliothèque nationale de France est organisée en trois grandes directions (direction des collections, directions des services et des réseaux et direction de l'Administration et du personnel) qui se subdivisent en départements de collection, qui eux-mêmes se divisent en services. Par exemple, le département de la Coopération où j'ai effectué mon stage dépend de la direction des Services et des Réseaux. La Bibliothèque nationale de France comporte quatorze départements qui se répartissent entre les cinq sites ouverts au public que j'ai évoqués dans la précédente partie. Cette organisation en départements semble complexe quand on regarde l'organigramme de la Bibliothèque nationale de France (cf. page suivante) mais elle permet d'organiser au mieux le fonctionnement de la Bibliothèque nationale de France et de remplir ses missions. Le personnel de la Bibliothèque nationale de France qui comptait, au 31 décembre 2011, 2558 personnes se répartit ainsi dans les différentes directions et les différents départements et services. Or c'est cet ensemble qui œuvre pour remplir les missions dont est investie la Bibliothèque nationale de France.

La Bibliothèque nationale de France doit remplir différentes missions. Elle doit notamment assurer la constitution des collections, ce qui consiste à collecter le dépôt légal et à faire de nouvelles acquisitions pour enrichir ses collections que ce soit par l'achat, le don ou dans le cadre d'un partenariat pour les fichiers numériques de Gallica. Elle a également pour rôle de conserver ses collections par divers moyens : traitement, restauration, numérisation, tout en les communiquant au public puisque la Bibliothèque nationale de France est aussi une bibliothèque de service public. Elle est également investie d'une mission de coopération dont je parlerai un peu plus loin, et d'une mission de recherche qui s'oriente principalement vers ses propres collections. Enfin, en tant que bibliothèque de recherche elle doit veiller à avoir un catalogue complet pour ses utilisateurs.



## **II) Le département de la Coopération**

### **1) La mission de coopération à la BnF**

La coopération est une mission de la Bibliothèque nationale de France inscrite dans le décret de 1994, qui porte la création de la Bibliothèque nationale de France par fusion de la Bibliothèque Nationale (BN) et l'Établissement public de la Bibliothèque nationale de France (EPBF). Cette mission consiste pour la Bibliothèque nationale de France à coopérer avec d'autres bibliothèques et centres de recherche qu'ils soient français ou étrangers. On peut ainsi distinguer la coopération internationale et la coopération nationale, dont fait partie la coopération régionale qui m'a plus particulièrement intéressée pendant mon stage.

La Bibliothèque nationale de France anime ainsi un réseau de coopération nationale et internationale de partenaires. Ces partenaires peuvent être des pôles associés avec qui la BnF va mener des actions communes formalisées par des conventions de coopération de différente nature selon les cas. Mais il y a également d'autres partenaires qui ne font pas partie des pôles associés. En 2012, la Bibliothèque nationale de France avait 198 partenaires de tous statuts : bibliothèques, archives, musées, etc.

Différents types d'actions sont menées au sein de ces partenariats : la numérisation de documents, la participation aux programmes de numérisation concertée (prêts de documents pour la numérisation), l'interopérabilité et le signalement (rétroconversion des catalogues imprimés, catalogage ou indexation). Cette coopération au niveau national prend deux formes : la coopération pour le dépôt légal avec les bibliothèques de dépôt légal imprimeur localisées dans les différentes régions et la coopération documentaire avec les différents partenaires français. En termes de visibilité, la coopération nationale est mise en avant par le signalement dans le catalogue collectif de France du patrimoine des différentes bibliothèques françaises et la valorisation numérique dans Gallica, la bibliothèque numérique collective de la Bibliothèque nationale de France.

### **2) La structure du département**

Le département de la coopération se définit comme étant un « opérateur national de coopération documentaire et patrimoniale ». Dirigé par Aline Girard, ce département qui est le plus petit département de la Bibliothèque nationale de France se divise en trois axes majeurs : le service du Catalogue collectif de France (CCFr), le service de la coopération numérique et de Gallica et la mission Coopération régionale (cf. l'organigramme du département).

Le service du Catalogue collectif de France (CCFr) a en charge le signalement dans le cadre de la coopération avec les partenaires. Il recense les fonds anciens, locaux et spécialisés en

gérant le Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires. C'est lui également qui enrichit la Base Patrimoine du CCFr par rétroconversion et catalogage, et les bases Manuscrits. Il enrichit aussi les bibliographies régionales par des documents numériques, et il signale les collections de presse locale dans la Bibliographie de la presse française politique et d'information générale (BIPFPIG). Le service du CCFr se situant au quatrième étage et non pas au septième avec le reste du département mes contacts avec eux ont été beaucoup moins importants qu'avec le reste du département.

Le service de la coopération numérique et de Gallica s'occupe, comme son nom l'indique, de tout ce qui a trait au numérique en termes de coopération. Il se charge des programmes de numérisation avec les partenaires, qu'il s'agisse de programme bilatéraux ou de programmes d'intérêt national. Il contribue à l'enrichissement mutuel des bibliothèques numériques de deux façons : les collections des partenaires sont entrées et visibles dans Gallica, et des ensembles de ressources de la Bibliothèque nationale de France sont mis à disposition pour enrichir les sites, portails et catalogues des partenaires. Enfin, ce service travaille sur une amélioration de l'accès aux ressources numériques (logiciel de reconnaissance optique des caractères (OCR), structuration des données et indexation).

La mission Coopération régionale du département de la coopération découle d'un modèle de coopération régionale de la Bibliothèque nationale de France qui est bien plus récent que le modèle de coopération qui a commencé à exister dès 1994. En effet, celui-ci date seulement de 2006, date à laquelle la Bibliothèque nationale de France est devenue l'opérateur de la Direction du livre et de la lecture dans le cadre de l'application du Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) du ministère de la culture et de la communication. Suite à l'apparition de ce nouveau modèle de coopération, de nouveaux pôles « régionaux » se sont formés et ils s'appuient sur les Directions régionales des affaires culturelles, les structures de coopération et les bibliothèques de coopération. C'est avec eux qu'est menée la mission de coopération régionale.

**DIRECTION**  
Aline Girard

**SECRETARIAT**  
Catherine Joullie  
Assistante  
Valérie Piveteau

**SERVICE DE LA COOPERATION NUMERIQUE  
ET DE GALLICA**

**Chef de service,**  
Sophie Bertrand  
**Adjoint au chef de service, Chef de produit Gallica**  
Mélanie Leroy-Terquem

**Coordinateurs scientifiques Gallica**

*Art, civilisation, religion*

*Programme de numérisation concertée Art s et Littérature pour la jeunesse*

Corinne Bouquin

*Droit, économie, politique, relations internationales, sciences sociales, sport*

*Programme de numérisation concertée Sciences juridiques*

Claire Bonello

*Histoire géographique*

*Programme de numérisation concertée Sociétés savantes et Guerre de 14-18*

Arnaud Dhermy

*Sciences et techniques*

Muriel Amar

*Littérature, collections spécialisées*

*Programme de numérisation concertée Portulans*

Cécile de Becdellevre

Assistante Coordinateurs scientifiques

Isabelle Van Weiden

**Services numériques aux bibliothèques et aux éditeurs**

Chef de projet, Chef de produit *Espace Coopération*

Guillaume Godet

**Numérisation des imprimés des bibliothèques partenaires de la BnF**

Assistants

Sébastien Verghaud

Jean Michaud

**Relations avec les utilisateurs de Gallica**

Pierre-Emmanuel Judas

Marie-Béatrice Duchart

**SERVICE DU  
CATALOGUE COLLECTIF DE FRANCE**

**Chef de service**  
Véronique Falconnet  
**Adjoint au chef de service**  
Xavier Borda

**Bases bibliographiques**

Chef de projet

Programme national de signalement des imprimés

Gestion de la base Patrimoine

Caroline Demesseuse

Chef de projet

Programme national de signalement des manuscrits

Gestion des bases Manuscrits

Jérôme Sirdey

**Répertoire national des bibliothèques et  
des fonds documentaires (RNBFD)**

Chef de projet

Signalement de nouveaux gisements documentaires

thématiques et régionaux

Véronique Mullon

Administrateur du RNBFD

Edith David

**PIB**

Administrateur du réseau du Prêt inter-bibliothèques

Christine Robert

**MISSION  
COOPERATION REGIONALE  
COMMUNICATION  
FORMATION**

**Chef de la mission**  
Frédéric Martin

**Relations avec les bibliothèques  
de dépôt légal imprimeur**

Catherine Floc'Hlay

**Communication interne et externe**

Sylvie Damase

**Formation interne et externe**

Eric Barnaud

### **III) Une mission spécifique : dresser un état des lieux de la numérisation de la presse ancienne locale et régionale en France**

#### **1) Un contexte particulier : une mission qui répond à un besoin**

L'objet de mon stage, « état des lieux et perspectives de la numérisation de la presse ancienne locale et régionale en France », m'a été donné par la Bibliothèque nationale de France pour répondre à un besoin formulé par celle-ci et le service du livre et de la lecture du ministère de la culture et de la communication. C'est un projet qui vise à établir un panorama le plus complet possible de tout ce qui a pu se faire ou va se faire en termes de numérisation de la presse ancienne locale et régionale, à l'heure où personne ne possède une liste précise, exacte et complète des projets qui ont été menés ou vont l'être dans ce domaine en France. Aucune base de données, aucun site même s'il y a eu des premières tentatives comme le portail Patrimoine numérique ne répond de façon suffisamment satisfaisante à ce besoin. Les projets dans ce domaine sont répartis de façon très hétérogène à l'échelle de la France et la façon dont ils sont menés, leur financement et leur visibilité varient énormément selon les cas. Pouvoir les répertorier n'est donc pas une tâche aisée du fait de leur dissémination, des différents types d'institutions qu'ils peuvent impliquer et de la communication plus ou moins importante faite autour de ces projets.

L'objet de mon stage consistait donc à poser les premières bases d'un projet plus vaste visant à terme à créer un portail national de la presse ancienne locale et régionale numérisée, où les différentes institutions menant ce type de projet seraient invitées à participer en fournissant leurs propres données. Savoir ce qui se fait dans ce domaine en France serait alors plus aisé, et augmenter la visibilité de ces projets souvent méconnus si ce n'est d'un public restreint de spécialistes (généalogistes, chercheurs, étudiants) le serait aussi. Il y a donc dans ce projet plus global dans lequel mon stage s'inscrit, une volonté de permettre que ce patrimoine français soit accessible au plus grand nombre, tout en le protégeant et le conservant mieux grâce à la numérisation. Il y a également la nécessité de ne plus voir des sommes d'argent non négligeables investies dans des projets de numérisation qui demeurent inachevés, comme c'est le cas quand on a des documents numérisés qui ne seront peut-être jamais accessibles au public car il n'y a pas de mise en ligne. En outre, il arrive parfois que même dans l'enceinte de l'institution on ne puisse pas accéder à ces documents. C'est la raison pour laquelle, il faut bien comprendre que dans ce type de projet la numérisation en soi n'est pas une fin mais seulement une étape parmi d'autres. Par exemple, si l'on ne possède que des fichiers numérisés sur des disques sans métadonnées pour savoir ce qu'ils contiennent, la numérisation n'aura été d'aucune utilité. Dès le début du projet, il faut donc penser à une numérisation avec pour finalité une mise en ligne. La numérisation de documents patrimoniaux demeure en effet une opération

coûteuse aujourd'hui, et ne pas aller au bout d'un projet avec l'étape de la mise en ligne est dommageable de fait pour la ou les institutions investies mais aussi pour le public.

## **2) L'état des lieux**

En commençant ce stage, je me suis retrouvée dès le départ confrontée à des éléments que je connaissais notamment grâce à ma formation au sein du master 2 « patrimoine écrit et édition numérique ». En effet, la première étape de mon travail a consisté en une phase d'observation pour me familiariser avec le sujet de mon stage. J'ai ainsi exploré des sites comme Patrimoine numérique (<http://www.numerique.culture.fr/pub-fr/index.html>) pour observer des exemples des différents types de projet qui ont été menés dans ce domaine et les détails qu'il serait intéressant de relever pour mon état des lieux tels que le format des images, le recours à un logiciel de reconnaissance des caractères (OCR), la mise en ligne des projets. Dans les deux premiers cas, les connaissances acquises grâce à ma formation au Centre d'Etudes supérieures de la Renaissance m'ont vraiment été utiles. J'ai ainsi pu me familiariser sans trop de difficultés avec le sujet de mon stage, avant d'enchaîner avec l'étape longue mais cruciale de mon stage qui consistait à utiliser toutes les ressources en ligne à ma disposition pour établir mon état des lieux des projets dans ce domaine.

J'ai réalisé cet état des lieux avec une démarche particulière choisie par mon tuteur Frédéric Martin. Il s'agissait en effet de me placer moi-même dans la même situation que l'utilisateur lambda s'intéressant à la presse ancienne locale et régionale numérisée pour faire mon état des lieux. Ainsi, mes seules ressources étaient des informations publiques et je n'avais accès qu'aux informations communiquées par les institutions sur leurs propres sites internet ou des sites ou catalogues collectifs, ce qui devait me permettre de me rendre compte de la réelle visibilité de ces projets. Or très vite, je me suis aperçue de deux choses : la pauvreté de la communication sur ces projets par les institutions sur leurs propres sites dans de nombreux cas et les informations très lacunaires que l'on peut trouver sur différents projets. Bien souvent ces projets sont peu visibles voire absolument pas, et il ne s'agit pas seulement d'une question de moyens puisque ce sont parfois de grandes institutions, qui ont une très mauvaise communication sur ces projets, alors que des institutions de taille bien plus modeste en ont une bien meilleure. Cela a constitué une difficulté pour moi qui effectuais mon travail de recensement de ces projets, mais c'est aussi quelque chose qui nuit à la visibilité de ce type de projets, qui restent encore bien souvent méconnus du grand public. Or cela m'a appris que pour des institutions publiques, qui mènent ces projets de numérisation du patrimoine en principe dans l'optique d'un service pour le public, qui aura ainsi un accès plus aisé aux ressources, il n'était pas toujours évident qu'il fallait employer des moyens pour attirer l'attention du public sur ces projets. De même, il m'est apparu en regardant certains projets mis en ligne que la mise en ligne n'avait pas vraiment été pensée du point de vue du public ou d'une façon pas assez approfondie. En effet, la présentation ou

l'ergonomie d'un site, le mode de présentation et de consultation des documents sont autant de critères à prendre en compte quand l'on mène un projet pour un public. Or là encore, de nombreux sites sont peu ou mal adaptés pour une navigation aisée de l'utilisateur, ce qui peut tout simplement le décourager. Ces différents constats font apparaître les contradictions qu'il peut y avoir dans la façon dont certains projets sont menés.

Cette phase de mon travail s'est révélée vraiment intéressante pour moi car elle m'a permis de me familiariser davantage avec les différents types d'institutions que je connaissais déjà à travers l'étude de leurs sites. Cette étude a également été pour moi la source de plusieurs découvertes ou d'une meilleure compréhension de certaines choses. Ainsi, si je savais déjà en quoi consistait dans l'ensemble un projet de numérisation grâce à ma formation, j'ai pu mieux me rendre compte de la réelle complexité d'un tel projet avec tous les paramètres, étapes et contraintes qu'il doit inclure pour être réellement abouti. En effet, c'est en relevant dans des cas concrets les différentes difficultés auxquelles les institutions menant ces projets peuvent être confrontées que j'ai mieux compris cela.

Cette étude a aussi été l'occasion de m'interroger sur des problématiques intéressantes liées au droit d'auteur en France et plus particulièrement la question du domaine public que j'avais étudié au cours du second semestre de mon master. On pourrait penser, et cela était mon cas, que quand des institutions publiques numérisent des œuvres libres de droit leur utilisation est libre puisque ces œuvres font partie du domaine public. Mais en réalité ce n'est pas nécessairement le cas, et il y a beaucoup de cas où l'institution ayant numérisé les documents, ou à défaut ayant fourni le fonds qui a été numérisé, s'arrogent un certain nombre de prérogatives sur les documents. Par exemple, l'institution se déclare propriétaire des documents sur son site et à ce titre interdit la reproduction ou réutilisation des documents numérisés. Dans d'autres cas, seule la reproduction ou réutilisation à des fins commerciales est prohibée. Le fait de mettre des droits sur des documents numérisés qui sont en principe libres de droit amène à s'interroger sur l'orientation de la politique de ces institutions publiques qui agissent dans un intérêt qui ne favorise pas nécessairement de la meilleure des façons l'accès à ce patrimoine pour le plus grand nombre. C'est également la question de la marchandisation du patrimoine dans certains cas qui se pose : est-ce que des institutions publiques peuvent tirer des bénéfices de biens publics ? Cela ne va-t-il pas à l'encontre de leur mission de service public ?

Mon travail de recensement des projets de numérisation de la presse ancienne locale et régionale en France s'est organisé sous forme de tableaux Excel. Cette méthode s'étend très vite révélée comme étant la meilleure solution pour la collecte des données. J'ai ainsi créé trois tableaux par types d'institutions pour recenser les différents projets, y entrant des informations telles que le nombre de titres numérisés, le format dans lequel les documents sont consultables, s'ils sont soumis à des droits spécifiques et qui a financé le projet en

question par exemple. Il n'y a que trois tableaux car devant l'ampleur de la tâche que représentait ce recensement, un choix a dû être fait. Je devais en priorité recenser les projets menés par les bibliothèques municipales classées (BMC), les archives départementales, les structures régionales pour le livre. Si je trouvais des projets menés par d'autres types d'institutions comme les archives ou bibliothèques municipales, je relevais aussi l'information. Mais chercher à répertorier tous les projets menés par tous les types d'institutions aurait nécessité un stage bien plus long.

J'ai également été amenée à un moment de mon stage à réévaluer mes priorités, devant réaliser une étude centrée sur la région de la Lorraine pour la numérisation de la presse ancienne locale et régionale. Je devais produire des documents de travail exploitables par la directrice du département pour une journée d'étude en Lorraine. Outre des tableaux présentant les données recensées sur les différents projets lorrains, j'ai été amenée à utiliser une compétence acquise au sein du master pour produire une note de synthèse (cf. annexes). Ce travail, qui s'est ajouté de façon imprévue au travail que je devais réaliser dans le cadre de mon stage, a eu l'effet bénéfique de me confronter à une situation classique dans le monde professionnel, c'est-à-dire savoir gérer par ordre de priorités les différentes tâches à effectuer.

### **3) L'enquête**

Il était prévu dans mon projet de stage que je réalise un questionnaire sur la numérisation de la presse ancienne locale et régionale, dans le cadre d'une enquête menée auprès de différentes institutions dans toutes les régions de France, exception faite de la Corse, des départements d'Outre-mer et de l'Île-de-France. Ce questionnaire visible en annexe a pour but de récolter des informations cette fois directement auprès des institutions. Les informations ainsi obtenues ne sont pas nécessairement publiques, et cela me permet de rendre mon état des lieux plus complet et précis dans certains cas. Ce questionnaire et le travail de recensement que j'ai effectué plus tôt dans mon stage sont complémentaires pour la mission que je mène.

L'élaboration du questionnaire a pris un certain temps, puisqu'il fallait à la fois qu'il traite les différents aspects d'un projet de numérisation (choix des documents, gestion de projet, conservation, valorisation, choix techniques, etc.) et en même temps qu'il reste assez court, pour que les destinataires ne soient pas découragés et décident de ne pas répondre. En effet, le questionnaire traite à la fois de questions basiques pour un projet de numérisation comme le choix des titres numérisées, la volumétrie ; mais il traite également de questions plus techniques telles que le format d'image, les métadonnées. Construire un questionnaire assez complet et précis sans pour autant qu'il en devienne inaccessible et trop long a été le point délicat dans ce travail d'élaboration, et en même temps cela s'est révélé très

intéressant pour moi d'élaborer un document destiné à un public extérieur précis. C'était un exercice que je n'avais jamais pratiqué auparavant et cela s'est révélé être une très bonne expérience. Cette expérience a été d'autant plus intéressante et formatrice que je n'ai pas travaillé seule sur ce questionnaire, j'ai eu le droit aux points de vue, conseils et suggestions de différentes personnes qui m'ont permis d'avancer et parfois de modifier mon questionnaire jusqu'à ce qu'il prenne sa forme définitive. J'ai ainsi pu avoir au sein de mon département l'avis de Frédéric Martin et d'Aline Girard, mais j'ai également eu une réunion ou des contacts avec des personnes extérieures au département qui m'ont été très utiles.

Comme pour mon travail de recensement, le nombre d'institutions qui peuvent être concernées par cette enquête sur la numérisation de la presse ancienne locale et régionale en France est trop grand, et un choix a dû être fait. On a ainsi volontairement envoyé, à la fin du mois de mai, le questionnaire à trois grands types d'institutions par région : les bibliothèques municipales classées, les archives départementales et les structures régionales pour le livre. Si nous avions davantage élargi le nombre de destinataires directs du questionnaire, la gestion de l'envoi de celui-ci par région serait vite devenue très difficile. Mais ne voulant pas nous priver d'éventuelles réponses d'autres institutions, il était mentionné dans le mail d'envoi à chaque région que si un de nos destinataires connaissait d'autres institutions susceptibles de mener des projets de numérisation de la presse ancienne locale et régionale, on l'encourageait à leur faire parvenir le questionnaire.

La date butoir pour répondre aux questionnaires ayant été fixée au 14 juin, je suis actuellement en plein traitement des réponses avec l'élaboration de tableaux de synthèse et je ne peux donc donner de résultats précis sur l'enquête. Cependant, je peux souligner que l'enquête a suscité l'intérêt d'un nombre important de nos destinataires puisqu'on a eu actuellement plus d'une cinquantaine de réponse. Cela permettra de réaliser une analyse intéressante avec un bon échantillonnage pendant les dernières semaines de stage qu'il me reste.

## Conclusion

Avoir l'opportunité de faire un stage de quatre mois à la Bibliothèque nationale de France a été pour moi une chance à plusieurs niveaux.

Tout d'abord, c'était une occasion pour moi de découvrir le fonctionnement d'une grande institution et de découvrir un nouvel aspect des bibliothèques de façon pratique, puisque mon expérience professionnelle des bibliothèques avant ce stage se limitait à une bibliothèque de lecture publique dans une petite commune. Je suis donc vraiment heureuse d'avoir pu découvrir de l'intérieur pendant toute la durée de ce stage les « rouages » d'une grande institution et un autre aspect des métiers des bibliothèques. De plus, le département de la coopération où j'ai effectué mon stage s'est révélé être un lieu particulièrement intéressant pour observer les rapports que peuvent avoir les différents acteurs du livres (bibliothèques, archives, structures régionales pour le livre, etc.) et les autres types de partenaires avec la Bibliothèque nationale de France mais aussi le fonctionnement du réseau documentaire français.

Le sujet même de ce stage « état des lieux et perspectives de la numérisation de la presse ancienne locale et régionale en France » représente un véritable aboutissement par rapport à mes études. En effet, j'ai pu y mettre en application les connaissances et compétences acquises au cours de ma formation au Centre d'Etudes supérieures de la Renaissance (CESR), mais aussi des connaissances acquises au cours de ma formation antérieure d'historienne et géographe. De plus, cet état des lieux de la presse ancienne locale et régionales en France m'a permis de me constituer une véritable culture personnelle sur la presse et sa numérisation en France, un sujet que je maîtrisais moins bien que celui du livre avant de débiter mon stage. Ce stage m'a donc apporté un véritable complément de formation.

Je pense qu'achever sur un tel stage ma formation de master 2 en « patrimoine écrit et édition numérique » a été vraiment bénéfique pour moi et cela m'a confirmé si j'en avais encore besoin que je souhaitais travailler dans le domaine des bibliothèques.

# **ANNEXES**

## Enquête sur la numérisation de la presse ancienne locale et régionale

### A renvoyer sous forme électronique au plus tard le vendredi 14 juin 2013

Ce questionnaire est adressé aux Bibliothèques municipales classées, aux archives départementales et aux structures régionales pour le livre. Il fera l'objet d'une synthèse qui sera communiquée aux participants de l'enquête.

Il est composé de trois parties :

- les projets achevés
- les projets en cours
- les projets à venir

Désignation de votre établissement :

Votre nom et vos fonctions :

Contacts BnF :

Cécile Bohr, étudiante en master 2 professionnel « Patrimoine écrit et édition numérique » au Centre d'Etudes supérieures de la Renaissance (CESR) de Tours, en stage au département de la Coopération de la BnF

[cecile.bohr@bnf.fr](mailto:cecile.bohr@bnf.fr)

Frédéric Martin, chef de la mission coopération régionale communication formation au département de la Coopération de la BnF

[frederic-d.martin@bnf.fr](mailto:frederic-d.martin@bnf.fr)

01.53.79.49.77.

Cocher la réponse souhaitée, plusieurs choix sont possibles.

Si vous n'avez pas mené à ce jour de projet de numérisation de la presse dans votre structure, quelles en sont les raisons ?

- C'est une question de moyens financiers
- C'est une question de moyens humains
- C'est une question de moyens techniques ou informatiques
- Ce type de projet n'a pas été jugé stratégique, utile pour l'établissement
- Autre, précisez :

## 1. Les projets achevés

### La sélection des titres

Quels sont les titres de presse concernés ?

Quel est le volume de presse numérisé (en nombre de pages) ?

Les titres de presse sont-ils numérisés dans leur intégralité ou pour une période précise ? (s'il y a une période veuillez préciser laquelle)

Pourquoi avoir choisi de numériser ces titres ?

- Le document papier est très demandé et consulté, et la numérisation permet un plus grand accès
- Le document papier est fragile, on le numérise par souci de conservation
- Il y a eu une demande particulière émanant du public
- Autres motifs, précisez :

Avant d'effectuer votre sélection de titres, avez-vous songé à contacter d'autres institutions qui pourraient les avoir dans leur fonds afin d'éviter les doublons ?

- Oui
- Non

Quel (s) outil (s) avez-vous utilisés pour vous aider à faire votre choix ?

- Catalogue (s)
- Bibliographies spécialisées (histoire locale...)
- Bibliographie de la presse française politique et d'information générale (BIPFPIG)
- Autre, précisez :

### Les choix techniques

Quel (s) format(s) d'image avez-vous retenu (s) ?

- JPEG ou JPEG 2000
- TIFF
- PNG

Autre, précisez :

Quelle est la résolution de vos images (en dpi) ?

72

300

600

Autre, précisez :

Quel est le profil colorimétrique de vos images?

RVB

CMJN

Niveau de gris

Autre, précisez :

Avez-vous eu recours à un logiciel de reconnaissance optique de caractères (OCR) ?

Oui

Non

Avez-vous eu recours à une saisie manuelle de certaines informations relatives au contenu du document (dépouillement d'articles ou d'index) ?

Oui

Non

Quel (s) format (s) de métadonnées avez-vous choisi pour vos métadonnées descriptives et techniques ?

MarcXml

EAD

Dublin Core

XMP

Autre, précisez :

D'où proviennent les métadonnées de vos documents ?

Catalogues existants

- Création manuelle
- Génération automatique
- Autre, précisez :

### **La gestion du projet**

De quelle (s) source (s) de financement avez-vous disposé pour mener votre projet ?

- Ministère de la Culture et de la Communication (DREST, BnF...)
- DRAC
- Région
- Département
- Commune
- Autre, précisez :

Selon quelle modalité s'est opérée la numérisation des documents ?

- Vous avez eu recours à un prestataire
- Vous disposez d'un atelier interne de numérisation
- Autre, précisez :

Pour la numérisation, quel est le support d'origine ?

- Microfilms
- Originaux

Quel a été le calendrier de votre ou de vos projet (s) (dates de début et de fin) ?

### **L'accès aux documents**

D'où les fichiers peuvent-ils être consultés ?

- Dans l'enceinte de la bibliothèque
- A distance sur internet (accès public) ; URL :
- A distance sur internet (accès réservé)
- Autre, précisez :

Quels sont les supports de consultation proposés ?

- CD-Rom
- DVD-Rom
- Disques durs, serveurs
- Bandes
- Autre, précisez :

Par quel (s) type (s) de recherche peut-on accéder aux documents ?

- Dates/calendrier (année, mois, semaine, jour)
- Titre
- Plein texte (OCR)
- Autre, précisez :

Si vous disposez d'un moteur de recherche plein texte, permet-il une interrogation sur :

- L'ensemble des titres
- Au niveau du titre
- Au niveau du fascicule
- Autre, précisez :

Quel (s) outils (s) de consultation et/ou de téléchargement avez-vous choisis ?

- Visionneuse
- PDF
- Autre, précisez :

### **La conservation des fichiers**

Quelles solutions avez-vous envisagées pour la conservation durable de vos fichiers ?

Quels sont les supports de conservation que vous avez utilisés ?

- CD-Rom
- DVD-Rom
- Disques durs, serveurs

Bandes

Autre, précisez :

### **Le public, la médiation et la visibilité**

Quels moyens ont été mis en œuvre pour donner de la visibilité à ces projets vis-à-vis du public ?

Mention sur votre site internet

Affiches

Autre, précisez :

Vos titres de presse numérisés sont-ils signalés dans un catalogue collectif ou une base collective de documents numérisés (au niveau national, régional, international...) ? ou bien comptez-vous uniquement sur les moteurs de recherche (et sur votre propre site) pour les faire connaître ?

Quels sont les besoins ou demandes du public relatives à ce type de projet ?

Quels sont les publics que vous visez avec ce type de projet ?

Généalogiste

Chercheur

Etudiant

Autre, précisez :

Comment voyez-vous la complémentarité entre la consultation physique et numérique d'un même document ?

### **Votre retour d'expérience**

Quels problèmes avez-vous rencontrés au cours de votre ou vos projet (s) ?

Quels étaient les bénéfices escomptés ? Quels sont les bénéfices réels ?

## 2. Les projets en cours

### La sélection des titres

Quels sont les titres de presse concernés ?

Quel est le volume de presse numérisé (en nombre de pages) ?

Les titres de presse sont-ils numérisés dans leur intégralité ou pour une période précise ? (s'il y a une période veuillez préciser laquelle)

Pourquoi avoir choisi de numériser ces titres ?

- Le document papier est très demandé et consulté, et la numérisation permet un plus grand accès
- Le document papier est fragile, on le numérise par souci de conservation
- Il y a eu une demande particulière émanant du public
- Autres motifs :

Avant d'effectuer votre sélection de titres, avez-vous songé à contacter d'autres institutions qui pourraient les avoir dans leur fonds afin d'éviter les doublons ?

- Oui
- Non

Quel (s) outil (s) avez-vous utilisés pour vous aider à faire votre choix ?

- Catalogue (s)
- Bibliographies spécialisées (histoire locale...)
- Bibliographie de la presse française politique et d'information générale (BIPFPIG)
- Autre, précisez :

### Les choix techniques

Quel (s) format(s) d'image avez-vous retenu (s) ?

- JPEG ou JPEG 2000
- TIFF
- PNG

Autre, précisez :

Quelle est la résolution de vos images (en dpi) ?

72

300

600

Autre, précisez :

Quel est le profil colorimétrique de vos images?

RVB

CMJN

Niveau de gris

Autre, précisez :

Allez-vous recourir à un logiciel de reconnaissance optique de caractères (OCR) ?

Oui

Non

Allez-vous recourir à une saisie manuelle de certaines informations de contenu (dépouillement d'articles ou d'index) ?

Oui

Non

Quel (s) format (s) de métadonnées avez-vous choisi pour vos métadonnées descriptives et techniques ?

MarcXml

EAD

Dublin Core

XMP

Autre, précisez :

D'où proviennent les métadonnées de vos documents ?

Catalogues existants

- Création manuelle
- Génération automatique
- Autre, précisez :

### **La gestion du projet**

De quelle (s) source (s) de financement avez-vous disposé pour mener votre projet ?

- Ministère de la Culture et de la Communication (DREST, BnF...)
- DRAC
- Région
- Département
- Commune
- Autre, précisez :

Selon quelle modalité s'opère la numérisation de vos documents ?

- Vous avez recours à un prestataire
- Vous disposez d'un atelier interne de numérisation
- Autre, précisez :

Pour la numérisation, quel est le support d'origine ?

- Microfilms
- Originaux

Quel est le calendrier de votre ou vos projet (s) (dates de début et de fin) ?

### **L'accès aux documents**

D'où les fichiers pourront-ils être consultés ?

- Dans l'enceinte de la bibliothèque
- A distance sur internet (accès public) ; URL :
- A distance sur internet (accès réservé)
- Autre, précisez :

Quels seront les supports de consultation proposés ?

- CD-Rom
- DVD-Rom
- Disques durs, serveurs
- Bandes
- Autre, précisez :

Par quel (s) type (s) de recherche pourra-t-on accéder aux documents ?

- Dates/calendrier (année, mois, semaine, jour)
- Titre
- Plein texte (OCR)
- Autre, précisez :

Si vous disposez d'un moteur de recherche texte, permet-il une interrogation sur :

- L'ensemble des titres
- Au niveau du titre
- Au niveau du fascicule
- Autre, précisez :

Quel (s) outils (s) de consultation et/ou de téléchargement avez-vous choisis ?

- Visionneuse
- PDF
- Autre, précisez :

### **La conservation des fichiers**

Quelles solutions avez-vous envisagées pour la conservation durable des fichiers ?

Quels sont les supports de conservation que vous allez utiliser ?

- CD-Rom
- DVD-Rom
- Disques durs, serveurs
- Bandes

Autre, précisez :

### **Le public, la médiation et la visibilité**

Quels moyens vont être mis en œuvre pour donner de la visibilité à ces projets vis-à-vis du public ?

Mention sur votre site internet

Affiches

Autre, précisez :

Vos titres de presse numérisés sont-ils signalés dans un catalogue collectif ou une base collective de documents numérisés (au niveau national, régional, international...), ou bien comptez-vous uniquement sur les moteurs de recherche (et sur votre propre site) pour les faire connaître ?

Quels sont les besoins ou demandes du public relatives à ce type de projet ?

Quels sont les publics que vous visez avec ce type de projet ?

Généalogiste

Chercheur

Etudiant

Autre, précisez :

Comment voyez-vous la complémentarité entre la consultation physique et numérique d'un même document ?

### **Votre retour d'expérience et vos attentes**

Quels problèmes avez-vous déjà rencontré au cours de votre ou vos projet (s) ?

Quels sont les bénéfices escomptés ?

### 3. Les projets à venir

#### **La sélection des titres**

Quels sont les titres de presse concernés ?

Quel est le volume de presse qui sera numérisé (en nombre de pages) ?

Les titres de presse seront-ils numérisés dans leur intégralité ou pour une période précise ? (s'il y a une période veuillez préciser laquelle)

Pourquoi avoir choisi de numériser ces titres ?

- Le document papier est très demandé et consulté, et la numérisation permet un plus grand accès
- Le document papier est fragile, on le numérise par souci de conservation
- Il y a eu une demande particulière émanant du public
- Autres motifs, précisez :

Avant d'effectuer votre sélection de titres, avez-vous songé à contacter d'autres institutions qui pourraient les avoir dans leur fonds afin d'éviter les doublons ?

- Oui
- Non

Quel (s) outil (s) avez-vous utilisés pour vous aider à faire votre choix ?

- Catalogue (s)
- Bibliographies spécialisées (histoire locale...)
- Bibliographie de la presse française politique et d'information générale (BIPFPIG)
- Autre, précisez :

#### **Les choix techniques**

Quel (s) format(s) d'image allez-vous retenir ?

- JPEG ou JPEG 2000
- TIFF
- PNG

Autre, précisez :

Quelle sera la résolution de vos images (en dpi) ?

72

300

600

Autre, précisez :

Quel sera le profil colorimétrique de vos images?

RVB

CMJN

Niveau de gris

Autre, précisez :

Allez-vous recourir à un logiciel de reconnaissance optique de caractères (OCR) ?

Oui

Non

Allez-vous recourir à une saisie manuelle de certaines informations relatives au contenu du document (dépouillement d'articles ou d'index) ?

Oui

Non

Quel (s) format (s) de métadonnées avez-vous choisi pour vos métadonnées descriptives et techniques ?

MarcXml

EAD

Dublin Core

XMP

Autre, précisez :

D'où proviendront les métadonnées de vos documents ?

Catalogues existants

- Création manuelle
- Génération automatique
- Autre, précisez :

## **La gestion du projet**

De quelle (s) source (s) de financement allez-vous disposer pour mener votre projet ?

- Ministère de la Culture et de la Communication (DREST, BnF...)
- DRAC
- Région
- Département
- Commune
- Autre, précisez :

Selon quelle modalité s'effectuera la numérisation de vos documents ?

- Vous aurez recours à un prestataire
- Vous disposerez d'un atelier interne de numérisation
- Autre, précisez :

Pour la numérisation, quel sera le support d'origine ?

- Microfilms
- Originaux

Quel est le calendrier du projet (dates de début et de fin) ?

## **L'accès aux documents**

D'où les fichiers pourront-ils être consultés ?

- Dans l'enceinte de la bibliothèque
- A distance sur internet (accès public) ; URL :
- A distance sur internet (accès réservé)
- Autre, précisez :

Quels seront les supports de consultation proposés ?

- CD-Rom
- DVD-Rom
- Disques durs, serveurs
- Bandes
- Autre, précisez :

Par quel (s) type (s) de recherche pourra-t-on accéder aux documents ?

- Dates/calendrier (année, mois, semaine, jour)
- Titre
- Plein texte (OCR)
- Autre, précisez :

Si vous disposez d'un moteur de recherche texte, permet-il une interrogation sur :

- L'ensemble des titres
- Au niveau du titre
- Au niveau du fascicule
- Autre, précisez :

Quel (s) outils (s) de consultation et/ou de téléchargement avez-vous choisis ?

- Visionneuse
- PDF
- Autre, précisez :

### **La conservation des fichiers**

Quelles solutions envisagez-vous pour la conservation durable de vos fichiers ?

Quels sont les supports de conservation que vous allez utiliser ?

- CD-Rom
- DVD-Rom
- Disques durs, serveurs
- Bandes
- Autre, précisez :

## **Le public, la médiation et la visibilité**

Quels moyens vont être mis en œuvre pour donner de la visibilité à ces projets vis-à-vis du public ?

- Mention sur votre site internet
- Affiches
- Autre, précisez :

Vos titres de presse ancienne numérisés seront-ils signalés dans un catalogue collectif ou une base collective de documents numérisés (au niveau national, régional, international...), ou bien comptez-vous uniquement sur les moteurs de recherche (et sur votre propre site) pour les faire connaître ?

Quels sont les besoins ou demandes du public relatives à ce type de projet ?

Quels sont les publics que vous visez avec ce type de projet ?

- Généalogiste
- Chercheur
- Etudiant
- Autre, précisez :

Comment voyez-vous la complémentarité entre la consultation physique et numérique d'un même document ?

## **Vos attentes**

Quels sont les bénéfices escomptés ?

## La numérisation de la presse ancienne locale et régionale en Lorraine

Le nombre actuel de projets de numérisation de la presse ancienne locale et régionale est restreint en Lorraine. Ainsi en visitant les sites des différentes institutions de Lorraine (bibliothèques, archives, structures régionales), le site Patrimoine numériques et les pages portant sur la presse de Gallica, on ne peut que remarquer le nombre réduit de projets en comparaison des fonds de périodiques qui existent. En effet, on sait que certaines bibliothèques ou archives possèdent des fonds importants notamment grâce au catalogue collectif des périodiques lorrains (bibliothèque de Nancy, Metz, etc.) ou au BIPFPIG. En outre, la Lorraine apparaît comme étant encore un peu modeste dans le développement des nouveaux services de bibliothèques (site web, catalogues en ligne et réservation), c'est pourquoi il ne semble pas si étonnant que le nombre de projets de numérisation de la presse ancienne locale et régionale relevé soit assez faible. Dans la Meuse par exemple, de nombreuses bibliothèques sont encore en cours d'informatisation. On note également que les efforts en termes de projets de numérisation ont davantage porté sur les manuscrits médiévaux en Lorraine.

On relève ainsi moins de dix projets de numérisation de la presse ancienne locale et régionale en Lorraine qu'ils aient été réalisés, qu'ils soient en cours de réalisation ou qu'ils soient annoncés. Tout projet confondu, on arrive au nombre de 50 titres de presse numérisés ou qui vont l'être, auxquelles il faut ajouter un certain nombre d'affiches de presse. Sur les six projets recensés seulement trois ont été menés par des institutions de Lorraine (la BMI d'Epinal-Golbey, les archives départementales de la Meuse et les archives départementales de la Moselle).

En termes de visibilité, le bilan n'est pas des plus positifs. En effet, dans la majeure partie des cas la presse numérisée n'est pas beaucoup mise en avant. Il faut ainsi souvent attendre d'avoir cliqué sur plusieurs liens pour voir apparaître une mention de la presse numérisée, et donc l'accessibilité est de fait moyennement satisfaisante voire pas satisfaisante du tout.

## Statistiques des résultats de l'enquête

### Données générales

- Sur **164** institutions contactées **67** ont répondu soit **41%**

- Sur **86** archives départementales contactées (IDF, Corse et Outre-mer exclus) **32** ont répondu soit **37%**

- Sur **54** bibliothèques municipales classées **18** ont répondu soit **33%**

- Sur **24** structures régionales pour le livre contactées (IDF et Outre-mer exclus) **6** ont répondu soit **25%**

### Nombre de réponses à l'enquête par types d'institution

Institutions	Nombre de réponses	en pourcentage
Archives départementales	32	48%
Archives municipales	4	6%
Bibliothèques municipales classées	18	27%
Bibliothèques municipales	7	10%
Structures régionales pour le livre	6	9%
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>100%</b>

### Répartition des réponses des institutions par types de projet

- Sur les **67** institutions qui ont répondu, **36** disent avoir des projets achevés.

- Sur les **67** institutions qui ont répondu, **23** disent avoir des projets en cours.

- Sur les **67** institutions qui ont répondu, **26** disent avoir des projets à venir.

- Sur les **67** institutions qui ont répondu, **21** disent n'avoir aucun projet.

### Nombre de réponses à l'enquête par régions

<b>Régions (21)</b>	<b>Nombre de réponses</b>
Alsace	2
Aquitaine	2
Auvergne	2
Bourgogne	6
Bretagne	6
Centre	6
Champagne-Ardenne	4
Franche-Comté	4
Ile-de-France	1
Languedoc-Roussillon	2
Limousin	3
Lorraine	2
Midi-Pyrénées	3
Nord-Pas-de-Calais	5
Basse-Normandie	1
Haute-Normandie	1
Pays de la Loire	3
Picardie	3
Poitou-Charentes	2
Provence-Alpes-Côte-D'azur	3
Rhône-Alpes	6
<b>Total</b>	<b>67</b>

## Illustrations

Illustration de couverture, source : <http://anne.oud.free.fr/>

Illustration page 7, source : <http://www.bnf.fr/fr/acc/x.accueil.html>

Organigramme page 9, source : <http://www.bnf.fr/fr/acc/x.accueil.html>

Organigramme page 12, source : BnF